AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20261027-DEC_26_2026-AU
en date du 02/11/2026 ; REFERENCE ACTE : DEC_26_2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

DÉCISION

26-2026 Confection et livraison de repas pour l'accueil de loisirs Les P'tits Bouts

Le Président de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP)

Vu l'article L.5211-10 du code général des collectivité territoriales ;

Vu le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1er avril 2019 accompagné de ses annexes ;

Vu les dispositions des articles R.2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n° 167-2022 du 25 octobre 2022 ;

Vu la délibération n° 2026-060 en date du 23 avril 2026 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire vers le Président de la CCBDP ;

Considérant le marché public n° 2026-004 (lot n°2) de confection et livraison de repas en liaison froide à l'ALSH intercommunal les P'tits Bouts en date du 20 mai 2026 ;

Considérant que le prestataire API Restauration est le seul à avoir répondu au marché et accepte de conduire une convention d'un an, période qui permettra l'élaboration d'un nouveau cahier des charges ;

Considérant que le prochain cahier des charges fait l'objet d'un travail de réflexion en faveur de la qualité alimentaire, de l'écologie et d'un approvisionnement en circuit-court, la consultation a été établie pour un marché d'un an, soit uniquement sur l'année 2027 ;

Considérant que l'offre du prestataire API Restauration est économiquement la mieux disante ;

DÉCIDE

ARTICLE 1
De signer le devis de API Restauration dont la cuisine centrale se trouve à 478 allée des fruitiers, 26270 Loriol sur Drôme, pour la confection et la livraison de repas en liaison froide à l'ALSH les P'tits Bouts, cuisine satellite située à Nyons.

ARTICLE 2
Le devis proposé couvre toutes des périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs en 2027.

ARTICLE 3
Le coût total de la prestation s'élève à 25 329.96 €, calculé comme suit :

	Estimation nombre de repas	Prix unitaire repas TTC	Total estimation coût repas TTC
Lot 2 ALSH Les Petits Bouts	6 188	4.09 €	25 329.96 €

ARTICLE 4
Les crédits sont inscrits au budget 2027 à la ligne 6188.

ARTICLE 5
Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Madame la Préfète de la Drôme.

Fait à Nyons, le 27 octobre 2026

Transmission en préfecture le : 02/11/2026

Mise en ligne le : 02/11/2026

Le Président,

Sébastien BERNARD